QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL NANTES

Du 11 Juillet 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES SUPPLEANTS

HERVE Christophe CFDT
MOALIC Anna CFDT
AW Amadou CFDT
BAUDRY Philippe CFDT
HELLA Charles CFDT

DORE Anne-Marie CFDT
PENCHER Nicolas CFDT
JANKOVSKY Sébastien CFDT
GUILLET Thomas CFDT

Diffusion:

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/DP2017.HTM

Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :

intranet

 $\underline{\text{http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm.peopleonlin$

extranet

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/organigramme.html

REUNION

Présents:

AW Amadou CFDT HELLA Charles CFDT

Excusés:

DORE Anne-Marie CFDT HERVE Christophe CFDT GUILLET Thomas CFDT JANKOVSKY Sébastien CFDT MOALIC Anna CFDT PENCHER Nicolas CFDT BAUDRY Philippe CFDT

Absents:

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella MANCEAU Responsable Ressources Humaines Joseph KERBOURC'H Responsable de site



QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

Question 1)

Quelles sont les données économiques au dernier jour du mois dernier?

Paris & Ouest:

Région Transverse :

Les données économiques ont été communiquées en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

Rappel

En raison du caractère « confidentiel société » les informations données en séance ne seront pas transcrites dans le présent compte rendu. La mention écrite sera « évoquée en séance ».

Il appartient aux salariés désireux d'avoir plus d'informations de s'adresser aux élus DP.

Question 2)

Quelles sont les affaires et projets significatifs en cours : nombre de personnes travaillant sur l'affaire, date de fin ?

Réponse:

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Question 3)

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies depuis la dernière réunion DP : État (en cours, remise, perdue, gagnée, ...), probabilités associées, dates prévues de remise de l'offre, date prévisionnelle de début d'affaires, nombre de salariés concernés par la réalisation sur le périmètre des élus DP de Nantes ?

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Plan de charge

Question 4)

Quel est le stand-by actuel (en nombre d'ETP, en nombre de personnes et combien sont en stand-by depuis plus de trois mois) et quelles sont les prévisions de stand-by (en nombre de personnes) pour le trimestre en cours et celui à venir ?

CCL LOU Nantes : 6 ETP actuellement (8 personnes), dont 2 de plus de 3 mois. Prévision de 12 à 3 mois

CCL LOM Cholet : 0 en début de mois, 5 pour le trimestre à venir.

CC OIC: 0 ETP

Question 5)

Pour les salariés en stand-by, y a-t-il des difficultés d'employabilité?

Réponse:

Il n'y a pas de difficulté d'employabilité particulière qui serait exclusivement liée aux domaines de compétences ou technologies maîtrisées par les salariés en stand-by.

Question 6)

Pour les salariés en stand-by et principalement pour ceux qui ont des difficultés d'employabilité, quelles sont les actions en cours et/ou envisagées pour réduire leur stand-by?

Réponse :

Plusieurs actions sont menées pour maintenir leur employabilité et leur permettre d'accélérer la reprise d'activité :

- Affectation sur des projets internes,
- Intégration en renfort sur les projets,
- Réponse aux appels d'offres,
- Formation.
- Préparation aux entretiens avant rencontre client.

Gestion du personnel

Question 7)

Effectif au dernier jour du mois dernier

Effectifs au 30 06 2019	Total	dont contrats alternance	dont stagiaires
CTE	2		
DFC	4	1	
OIC	65		
REG PO	78	1	4
REG TRANSV.	100	2	2
Total général	249	4	6

<u>Agence de Nantes</u>: Le cas échéant, quelles sont les causes des variations d'effectif du mois dernier (embauches CDI, embauches CDD, autres embauches, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD, mutations, contrats de sous-traitance, fin de période d'essai)?

Tableau des variations d'effectifs pour le mois dernier.

Régions Paris Ouest et Transverses rattachés au périmètre des élus DP de « Nantes »

	Paris Ouest et	LOU Nantes +	LOM Cholet	OIC Cholet
	Transverses(*)	CTE		
Entrée				
Embauche CDD				
Embauche CDI	1	1		1
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Sortie				
Fin de Premier CDD				
Fin renouvellement de CDD				
Mutation THALES Services			1	
Mutation THALES Autres				
Fin de période d'essais				2
Licenciement				
Démission			1	
Retraite				
Rupture conventionnelle				
Sans variation de l'effectif				
Renouvellement de CDD				
Passage de CDD en CDI				

Question 8)

Périmètre DP de Nantes → Nous vous demandons de remettre aux élus, une liste nominative du personnel entrant et sortant avec la date physique et éventuellement administrative.

Réponse:

Les informations ont été communiquées en séance.

Temps de travail

Question 9)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel les informations suivantes concernant la période écoulée depuis la dernière réunion:

- Les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivité
- Les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité
- Les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'auront pas été pris

Réponse:

Les informations ont été communiquées en séance.

Question 10)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

- Les demandes de dérogations (pour travail des samedi/dimanche) arrivées depuis la dernière réunion DP.
- Les horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)

Réponse:

Les informations ont été remises en séance.



Question 11)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel : La répartition de l'effectif du périmètre DP de Nantes au dernier jour du mois dernier :

CTE	2
CTE AGIL	1
CTE	1
CTE LIS	1 1 1 1 4 4 3 1
CTE	1
DFC	4
FONC CENTRAL	4
Fonctions centrales	3
Recrutement	1
OIC	65
DIR CC OIC	5 3 2 1
Activités OIC d'infogérance	3
Pôle	2
OIC A BLD	
Activités OIC d'infogérance	1
OIC APPLIS	28
Activités OIC d'infogérance	28
OIC CLOUD	5
Activités OIC d'infogérance	4
Apprenti	1
OIC INFRAS	9
Activités OIC d'infogérance	9
OIC PIL PROD	15
Activités OIC d'infogérance	15
OIC RESEAU	2
Activités OIC d'infogérance	2
REG PO	74
CCR LOU PO	69
Autres	10
CIRTI-AT	3
Contrat Alternance	3 1 1 2 1 5 2 2
ENGIE - AT	1
EWR	2
GIE SIRH - AT	1
IGN	5
IMA - AT	2
ITS	
LA POSTE - AT	11
OIC - Athena	10
OIC - Outillages ORANGE - Switch	
Pilotage CC	9
RATP - TMA SAE RER	2
SNCF - AT	2
TCS-EWR	1
TDMS - Lewis	1
TDMS - AT	2
Pole emploi - AT	2
DIR PO	2 1 1 2 2 2 4
BID	1
Commerce	3
P.INFOG	3
Pôle	1
REG TRANSV.	98
CCR LOM TSV	95
CCL LOM	2
Contrat Alternance	2
EWR	24
GIE SIRH - AT	1
ITS	30
LPA_ES1	34
Pôle emploi	1
IFF	1
P.INFRA	1
Pôle	1 1
P.INTREG.TH	2 2 243
Pôle	2
Total général	243

Question 12)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du personnel relevant des instances représentatives du personnel (IRP) du périmètre de Nantes travaillant hors de leur site de rattachement.

Sont donc inclus dans ce tableau le personnel :

- > résidant à Nantes, en déplacement sur Niort ou autres
- > résident à Niort, en déplacement sur Nantes ou autres

Résidant à	Lieu de mission	Nombre	Prévision de fin
Nantes (LOM)	Velizy	1	31/12/2019
Nantes (LOU)	Velizy	1	31/12/2019

Question 13)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel la liste des personnels empruntés des autres sites.

Réponse:

Aucun personnel emprunté.

Question 14)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel le nombre d'interventions qui ont eu lieu en Astreinte 24h/7 Heures Ouvrables / Heures Non Ouvrables pour le mois dernier par équipe pour OIC de PROD et INFRA Cholet.

Réponse :

Sur le site de Cholet, en juin, 13 astreintes hebdomadaires ont été réalisées et 4 astreintes de week-end.

Question 15)

Pouvez-vous indiquer le % d'AT pour les CCL LOU, LOM, OIC et CTE pour les salariés du périmètre des élus DP de l'agence de Nantes ?

Réponse :

Voici la répartition pour les différents CCL sur le site de Nantes :

	AT	Forfait/plateaux
LOU	20%	80%
LOM	5%	95%
OIC	0	100%
CTE	N/A	N/A

Question 16)

Télétravail : pouvez-vous fournir le bilan semestriel fin 2018 ou la date de disponibilité du bilan semestriel ?

- nombre de nouvelle demandes pour du télétravail.
- nombre de demandes de changement de mode de télétravail.
- Combien de nouvelles demandes ont été acceptées / refusées sur chacun des centres de compétences du périmètre CCLOU, CCLOM, OIC Cholet ?
- Quel est le nombre de réversibilité ayant eu lieu à la demande du salarié ou de l'employeur ?

Réponse:

Le nouvel accord sur le télétravail chez Thales Services prévoit que les informations régulières sur ce sujet seront transmises au CE, CHSCT, à la Commission de suivi télétravail puis à la Commission Locale QVT. Une commission de suivi du télétravail est prévue en septembre.



QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Réunions informelles

Question 1. Est-il possible d'avoir un compte-rendu des points informels qui ont lieu régulièrement à l'agence afin de tenir au courant les collaborateurs qui ne sont pas à l'agence?

Réponse:

Les points informels d'information/communication sur le site de Nantes sont organisés régulièrement à l'initiative du responsable du CCL LOU. A cette occasion de l'information sur la vie des projets, les opportunités et la vie du site est partagée. Les chefs de développement sont alors des relais d'information vis-à-vis des collaborateurs travaillant sur les sites clients externes.

Locaux

Question 2 : Locaux provisoires nantais : Merci de nous faire un point d' d'avancement.

Réponse:

Après l'installation de la fibre par l'opérateur ORANGE, une dernière étape de finalisation du paramétrage réseau est planifiée (pilotage de TGS) par l'entreprise SFR. Nous visons une mise à disposition du réseau THALESNET très prochainement.

Afin d'initier des premiers mouvements et de libérer quelques places, la décision a été prise de mettre en œuvre un mode secours à travers un box 4G. Pour cette première phase de mouvements, sont concernées quelques personnes (Program Managers, Responsable CCL...) dont l'activité n'est pas liée à des moyens de développement.

Nous continuons à préparer les étapes suivantes qui concerneront le déménagement des premières équipes de développement.

Formations

Question 3 : Pouvez-vous nous détailler l'avancement du plan de formation à mi-année ?

Réponse :

L'avancement du plan de développement des compétences est suivi dans le cadre de la commission emploi formation.

Pour information, voici les taux d'avancement pour les CCL LOU Nantes et LOM Cholet :

- 62 % du plan de formation est engagé (actions programmées) pour le CCL LOU Nantes
- 120 % du plan de formation est engagé pour le CCL LOM Cholet. Le plan de développement des compétences est dépassé puisque plusieurs personnes ont dû être formées aux habilitations électriques obligatoires pour les projets.



Politique salariale

Question 4. Il est prévu une séance de rattrapage de la politique salariale en juillet. Selon quels critères ce rattrapage sera appliqué et avec quelle rétroactivité ? Comment en seront informés les salariés concernés?

Réponse :

Comme précisé lors des Négociations Annuelles Obligatoires, une partie du budget d'augmentation 2019 peut être déployé en juillet pour les Ingénieurs & Cadres.

Les mesures salariales éventuelles auront pour date d'effet le 1er juillet et devraient être déployées fin juillet.

Pour rappel, dans la cadre de la politique salariale annuelle, la décision d'attribuer une augmentation individuelle est prise sur la base :

- -du potentiel d'évolution du salarié
- -de la performance dans le poste tenir compte des 3 dimensions (savoir-faire impact et contribution comportement)
- -du positionnement marché en lien avec notre référentiel concurrentiel
- -de la criticité des compétences en lien avec notre stratégie

Planning des prochaines réunions DP

Mois	Dates	Salles
Septembre 2019	Vendredi 20 septembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Octobre 2019	Vendredi 18 octobre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Novembre 2019	Vendredi 15 novembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Décembre 2019	Vendredi 19 décembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes